Agence BIO

# LE FONDS AVENIR BIO :
## UN SOUTIEN AUX ACTIONS DE STRUCTURATION DES FILIÈRES BIOLOGIQUES

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# LE FONDS AVENIR BIO :
## UN SOUTIEN AUX ACTIONS DE STRUCTURATION DES FILIÈRES BIOLOGIQUES

### LE FONDS AVENIR BIO, C'EST QUOI ?

Mis en place en 2008 et géré par l'Agence BIO, ce fonds a pour objectif de déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques. Renforcé dès 2018 dans le cadre du Programme « Ambition Bio 2022», le Fonds Avenir Bio est désormais doté de 8 millions d'euros par an.

Il permet d'accompagner financièrement des acteurs économiques qui ont des projets impliquant des partenaires à différents stades de la filière, amont et aval, engagés sur plusieurs années.

Il complète les dispositifs d'aides publiques existants (crédits des collectivités territoriales, crédits d'animation DRAAF, crédits des Agences de l'Eau...).

Les fonds sont alloués :

- ✓ Principalement aux soutiens financiers directs de programmes d'actions dans le cadre d'Appels à Projets pour des investissements de deux natures :
  - Matériel : équipements de production, stockage, conditionnement, transformation, gestion logistique de produits issus de l'agriculture biologique
  - Immatériel : coordination, appui technique à la production, traçabilité et qualité des produits, recherche et développement de nouveaux débouchés, mise en adéquation de l'offre et de la demande
- ✓ À des études de marché de portée générale et d'intérêt commun, afin de permettre aux opérateurs du bio de se positionner et de monter des programmes d'actions cohérents

## LE PROCHAIN APPEL À PROJETS SERA LANCÉ LE 15 OCTOBRE ET CLÔTURÉ LE 15 JANVIER 2020. UN DEUXIÈME APPEL À PROJETS SERA LANCÉ AU PRINTEMPS 2020.

### LE FONDS AVENIR BIO, QUELS OBJECTIFS ?

✓ Développer l'offre en produits issus de l'agriculture biologique :

- En favorisant les conversions
- En diversifiant la gamme des produits et les débouchés
- En valorisant au mieux la matière première

✓ Favoriser les économies d'échelle pour maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs et des prix attractifs pour les consommateurs

✓ Sécuriser les débouchés pour les producteurs et les approvisionnements pour les transformateurs et les distributeurs via des contractualisations pluriannuelles amont/aval

### LE FONDS AVENIR BIO, C'EST POUR QUI ?

Ce fonds d'aide s'adresse aux opérateurs économiques des filières issues de l'agriculture biologique et plus particulièrement à :

✓ Des organisations de producteurs biologiques reconnues, ou autres associations économiques de producteurs

✓ Des entreprises implantées en France actives dans le secteur de la transformation et commercialisation de produits agricoles ou alimentaires

### LES FORUMS DE STRUCTURATION DES FILIÈRES

Des rendez-vous personnalisés sont proposés chaque année aux porteurs de projets bio afin d'aborder notamment la question du financement de ces projets avec l'équipe Avenir Bio et des financeurs potentiels publics et privés. Les prochains Forums de structuration des filières auront lieu le 19 septembre 2019 dans le cadre du salon Tech&Bio, à Bourg-les-Valence et le 22 octobre 2019 dans le cadre du salon Natexpo à Paris-Villepinte. Inscription et informations sur : www.agencebio.org

# 34,3 MILLIONS D'EUROS ENTRE 2008 ET 2018 POUR SOUTENIR 108 PROGRAMMES MULTIPARTENARIAUX ET MULTITERRITORIAUX

## DES PROGRAMMES D'ACTIONS SOUTENUS SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS ET DANS TOUTES LES FILIÈRES

**Répartition des aides par région et par filière depuis 2008 (en milliers €)**

Répartition des aides attribuées par filière depuis 2008

Répartition des aides attribuées par région depuis 2008

**DEPUIS 2008, 108 PORTEURS DE PROJET SE SONT ASSOCIÉS À PLUS DE 586 PARTENAIRES, OPÉRATEURS ET ACTEURS À TOUS LES STADES DES FILIÈRES BIOLOGIQUES FRANÇAISES.**

Aujourd'hui, près de la moitié des porteurs de projet sont de petites et moyennes entreprises de transformation de produits biologiques.

En tout, ce sont 263 opérateurs économiques qui ont reçu un soutien direct dans le cadre du Fonds Avenir Bio :

- ✓ Près de la moitié sont des entreprises de transformation
- ✓ Près de la moitié sont des groupements, associations de producteurs et des coopératives

Les partenaires associés aux porteurs de projets, et non bénéficiaires d'une aide Avenir Bio, interviennent aussi bien en amont qu'en aval de la filière concernée puisque :

- ✓ Plus d' 1/3 sont des opérateurs d'amont : groupements, associations de producteurs et coopératives
- ✓ Près d' 1/3 sont des opérateurs d'aval : PME ou Entreprises Intermédiaires
- ✓ Près d' 1/3 sont des structures de développement et d'accompagnement : Chambres d'Agriculture, structures de recherche, structures de conseil...

# UN RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DES FILIÈRES BIOLOGIQUES AVEC 155,8 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ENTRE 2008 ET 2018

## LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURATION DES FILIÈRES, QUELS RÉSULTATS ?

Avec près de 155,8 millions d'euros investis par les opérateurs économiques, dont 34,3 millions d'euros de soutien, on constate :

- ✓ Une augmentation des surfaces en conversion ou certifiées bio
- ✓ Une augmentation du nombre d'opérateurs engagés dans des filières biologiques
- ✓ Une relocalisation de la production (baisse des importations)
- ✓ Des partenariats pluriannuels amont/aval
- ✓ Le renforcement de la maîtrise technique et de la qualité des productions
- ✓ Une optimisation de la planification, du conditionnement et de la logistique avec des outils performants et innovants
- ✓ Une augmentation du volume et un élargissement de la gamme de produits biologiques à des prix les plus justes possibles

Huit programmes concernent les monogastriques, deux programmes sont multifilières et huit programmes concernent plus spécifiquement le secteur viticole, l'apiculture, les plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM).

Les filières Fruits et Légumes dans le cadre du Fonds Avenir Bio

Aujourd'hui, 23 programmes sont mis en oeuvre dans le secteur des fruits et légumes. Ils se traduisent par un développement de la production de proximité, une amélioration des capacités de stockage, une relocalisation des approvisionnements sur l'ensemble du territoire ou encore un élargissement de la gamme (lignes de compote, bouteilles de jus à faible impact écologique...).

## Les filières Grandes cultures et élevages monogastriques dans le cadre du Fonds Avenir Bio

**Légende**

- Bassin de production
- Stockage / conditionnement
- Moulin
- Fabricant d'aliment du bétail
- Abattoir
- Transformation

Dans le secteur des Grandes cultures, 42 programmes ont été soutenus dont une dizaine avec une priorité pour l'alimentation humaine (panification, céréales petit-déjeuner...). Dans le cadre des programmes dont l'alimentation animale est l'orientation principale, l'accent est mis sur un approvisionnement au sein des bassins de production, l'amélioration des coûts de production et la planification. Tous ces programmes contribuent à la valorisation de l'ensemble des produits de la rotation, comme par exemple, une optimisation avec le développement de la luzerne.

## Les filières Viandes bovines et ovines dans le cadre du Fonds Avenir Bio

**Légende**

- Bassin de production
- Collecte laitière
- Transformation laitière
- Abattoir
- Transformation viande
- Zone expérimentale - voie mâle

La filière bovin/ovin regroupe 25 programmes dont un programme expérimental à l'échelle nationale de valorisation des animaux mâles (avec le concours de l'Institut élevage et des fermes expérimentales). Ces programmes permettent une meilleure valorisation en filière biologique de toutes les parties de l'animal ainsi que l'élargissement de la gamme des produits. Ces démarches visent à répondre à la demande croissante de la restauration hors domicile.

# AMPLIFICATION DES SYNERGIES ENTRE FONDS AVENIR BIO ET LES AUTRES DISPOSITIFS FINANCIERS DEPUIS 2018

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE SÉLECTION DES DOSSIERS AVENIR BIO AVEC L'USAGE D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION

Grille d'évaluation des dossiers : 5 critères notés sur 4

- Supra régional ou Caractère pilote du projet
- Co-financements sollicités
- Multipartenaires
- Cohérence au regard des objectifs et des moyens déployés
- Impacts sur la filière (en tenant compte du caractère prioritaire des grandes cultures, monogastriques, restauration collective commerce équitable, préservation de l'environnement, et DOM)

Les avis techniques reçus de la part du Comité Avenir bio, des Conseils régionaux et des DRAAF sont pris en compte dans la notation.

## AIDE AU MONTAGE D'UN DOSSIER AVENIR BIO

Depuis fin 2014, une possibilité d'accompagnement au montage de dossiers est offerte aux PME en vue de déposer un dossier complet à l'appel à projets Avenir Bio suivant. Des prestations de conseils pour la stratégie partenariale, la finalisation du business plan, l'accompagnement administratif peuvent ainsi être soutenues selon certaines modalités.

Les critères d'éligibilité des projets et la procédure sont les mêmes que lors d'un dépôt de dossier complet.

Cette possibilité a pour objectif d'impulser et de rendre plus accessible la mise en oeuvre de programmes de structuration de filières biologiques.

## DES OUTILS POUR TROUVER DES FINANCEMENTS POUR LES PROJETS BIO

- ✓ Des fiches « démarches remarquables», exemples de projets soutenus dans le cadre du fonds Avenir Bio
- ✓ Une Foire Aux Questions, afin d'orienter au mieux les porteurs de projets lors du dépôt d'un dossier Avenir Bio
- ✓ Un portail dédié au financement des projets bio

A retrouver sur la page dédiée:
**www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/**

**EN SAVOIR PLUS**
www.agencebio.org

**NOUS CONTACTER**
avenirbio@agencebio.org